



La lettre Sociétaire

Février 2021

LE SAVIEZ-VOUS ? CHIFFRES CLÉS

je suis sociétaire et vous ?

Parole de sociétaire :
"Chaque année, je donne mon avis pour construire la banque qui me ressemble."

Je suis l'un des **293 000** sociétaires qui peut participer à l'Assemblée Générale de sa Caisse locale.

1600* associations aidées pour 1,2M€ en 2020

5,4 millions* C'est le nombre de connexions digitales chaque mois en moyenne en 2020

ACTUALITÉS DE LA CAISSE RÉGIONALE

ÊTRE UNE BANQUE PROCHE, INNOVANTE ET MUTUALISTE EN 2021, C'EST RÉINVENTER LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CAISSE LOCALE 2021

MÊME À DISTANCE VOTRE VOIX COMPTE

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU DONNE RENDEZ-VOUS AUX 293 000⁽¹⁾ CLIENTS SOCIÉTAIRES DU TERRITOIRE

COMMENT VOTER EN LIGNE ?

- 1 Du 22 février au 17 mars 2021, vous êtes invité(e) à vous connecter à votre espace personnel
- 2 Un message s'affiche pour accéder à la plateforme de vote en ligne
- 3 Vous pouvez découvrir les actions de votre Caisse locale et voter

PROXIMITÉ
RESPONSABILITÉ
SOLIDARITÉ

CA DE LA TOURAINE ET DU POITOU

HAUT POITOU & TOURS
MARDI 9 MARS 2021

VIENNE LOIRE & NORD TOURAINE
JEUDI 11 MARS 2021

SUD VIENNE & POITIERS
MARDI 16 MARS 2021

SUD LOIRE & PAYS CHÂTELLERAUDAIS
JEUDI 18 MARS 2021

Les Assemblées Générales, compte tenu du contexte sanitaire, se dérouleront à huis clos. La Caisse régionale innove et permet aux sociétaires de voter à distance sous un format digital. Chaque client sociétaire⁽¹⁾ pourra ainsi découvrir dans les prochaines semaines une vidéo institutionnelle ainsi qu'un book illustrant les actions du territoire.

Un dispositif de communication inédit valorisant les actions mutualistes !

POITIERS CAP SUD : OUVERTURE DE LA 142^{ÈME} AGENCE DU TERRITOIRE



L'Équipe de l'agence CAP SUD

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou fait le choix de maintenir un réseau dense sans fermeture d'agence et poursuit ses ambitions 2021 : « Développer la proximité digitale et humaine ». Le 30 novembre la nouvelle agence CAP SUD 100% innovante, 100% conseil, 100% digitale et 100% conquête, a ouvert dans une zone à fort potentiel, avenue du 8 mai 1945 à Poitiers.

Un concept d'agence collaboratif, porteur de changement dans les postures commerciales, et innovant avec la mise à disposition d'une borne de rechargement électrique.

SOLIDARITÉ EN ACTION

1600 ASSOCIATIONS AIDÉES POUR 1,2M€ EN 2020

PLUS DE 75 000€ DÉDIÉS AUX ASSOCIATIONS ALIMENTAIRES ET SOLIDAIRES

Un accompagnement illustrant les valeurs mutualistes : proximité, utilité, solidarité !



Remise «Planning Familial 37»



Remise «Secours Populaire 86»



Remise «La Table de Jeanne Marie»



Remise «Les Restos du Coeur 37 et 86»



Remise «Episs'Campus 86»

À LA RENCONTRE DES SOCIÉTAIRES

LES CLIENTS SOCIÉTAIRES POURRONT VOTER À DISTANCE LORS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2021

Dans le contexte sanitaire actuel, la Caisse régionale enrichit son dispositif de vote et permet aux 293 000 clients sociétaires de s'exprimer via 2 modalités de vote :

1. Un vote en ligne ouvert pendant les 15 jours précédents l'Assemblée Générale via leur espace personnel sécurisé.
2. Un vote par pouvoir (à renvoyer à l'agence siège de la Caisse locale).

Les actions et initiatives de chaque Caisse locale ont été répertoriées dans un livret pour illustrer l'utilité, la responsabilité et la proximité au territoire.

COMMENT VOTER EN LIGNE ?

- 1 Du 22 février au 17 mars 2021, vous êtes invité(e) à vous connecter à votre espace personnel sécurisé.
- 2 Un message s'affiche pour accéder à la plateforme de vote en ligne.
- 3 Vous pouvez découvrir les actions de votre Caisse locale et voter.

JE SUIS SOCIÉTAIRE
ET VOUS ?



TÉMOIGNAGE

C'est un heureux cadeau que la Caisse régionale a fait aux associations départementales des Restaurants du Cœur de l'Indre et Loire et de la Vienne ce 23 décembre : un don de 5 000 euros à chacune d'elle pour les aider à faire face à l'accroissement de leurs besoins. 5 000 euros, c'est le coût d'équipement nécessaire à l'ouverture d'un nouveau centre de distribution à travers nos territoires. 5 000 euros, c'est aussi l'équivalent de 10 réfrigérateurs ou congélateurs pour un renouvellement annuel pour ces deux départements de l'ordre d'une centaine d'appareils.

Fort de cet élan de notre Caisse régionale, des échanges sont en train de s'engager entre la FNCA (Fédération Nationale du Crédit Agricole) et les instances nationales des Restaurants du Cœur qui permettront, peut-être, de nouer un partenariat intense et fructueux dans la droite ligne de nos valeurs mutualistes et de nos engagements RSE.

Laurent BOURGUIGNON

Vice-Président de la Caisse locale de FONDETTES-LUYNES
Responsable Région Centre Val de Loire Dons Entreprises et Partenariats – Restos du Cœur



PRÈS DE CHEZ VOUS

LES PRÊTS DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE : UNE OPPORTUNITÉ POUR TRANSFORMER SA PASSION EN MÉTIER OU S'INSTALLER SEREINEMENT

61 prêts de développement pour le territoire ont été réalisés en 2020 pour un montant de 482K€, et plus de 23K€ de prise en charge des intérêts.

Témoignage de Benjamin OUVRARD, Caisse locale de Dangé les Ormes

Grâce à mon conseiller, Monsieur Dominique Giraud, ma passion est devenue mon métier. Pour franchir le pas et devenir paysagiste, il a suffi d'un bon conseil et d'un petit coup de pouce financier. J'ai engagé les démarches alors que je travaillais encore pour profiter d'une opportunité de reprise de clientèle. Il me fallait acheter du matériel, notamment un tracteur tondeuse. Grâce au « prêt de développement pour le territoire », j'ai pu m'installer en statut d'entrepreneur individuel et j'accueille également un apprenti. Le coup de pouce : le remboursement de tous les intérêts dès le démarrage de mon activité.

Témoignage de Sophie ROUSSEAU, Caisse locale de Château Renault

Tout en exerçant mon métier d'aide médico-psychique auprès des EHPAD, j'avais créé il y a quelques années une association « les amis de la ferme » une ferme pédagogique. En 2020 je décide de « sauter le pas » et souhaite démarrer une activité d'intervenante en médiation animale. Il me fallait pour cela, acquérir du matériel dont notamment un véhicule pour transporter les animaux afin de me rendre dans les établissements médico-sociaux. Quand ma conseillère m'a parlé du prêt Starter, cela me parlait car mon conjoint en avait bénéficié pour s'installer comme artisan en mécanique industrielle. Je savais donc que je n'aurais pas de trop grosses mensualités à rembourser, ce qui est rassurant quand on commence tout juste son activité.



Mr OUVRARD accompagné de Mme Elisabeth REGNIER, Présidente de la Caisse locale de Dangé et 2 administrateurs Patrice LEBLANC et Laurent BRAULT.

VOS CAISSES LOCALES EN ACTION

GRÂCE À L'ABONDEMENT DU FONDS MUTUALISTE, L'ADHÉSION DE 3 149 NOUVEAUX CLIENTS SOCIÉTAIRES A PERMIS DE VERSER 47 000€ À DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE



De juillet à octobre, pour tout nouveau sociétaire dans l'une des 8 Caisses locales urbaines, la Caisse régionale versait 15€ à l'association choisie par le client à partir d'une sélection d'associations. Grâce à cette action, un abondement global de 32 685€ a été distribué à 18 associations telles que, La Banque Alimentaire, Flamme en Rose, La Croix Rouge ou encore le Centre de Recherche en Pneumologie de Poitiers.



Cette opération a été renouvelée en novembre et déployée à l'ensemble des Caisses locales à l'occasion de la semaine du sociétariat. Elle a abouti au versement de 14 550€ par le Fonds Mutualiste auprès de 10 associations. Dans ce cadre, Jérôme BEAUJANEAU, Président de la Caisse locale de Poitiers Clain Est et Jean-Charles DEVILLE, responsable des agences de Mignaloux Beauvoir et Poitiers Gibauderie ont remis un chèque de 1 410€ à l'association « Ateliers Cord'âges » et un chèque de 4 005€ à la Ligue Contre le Cancer 86.

LA CAISSE LOCALE DE SAINT PIERRE - LA VILLE AUX DAMES SOUTIEN LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Des jeux éducatifs, des crayons de couleur ont été remis à l'association ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE de Saint Pierre des Corps qui vient en aide aux enfants de la commune en difficultés scolaires. Ces jeux réservés aux élèves de CP - CE1 et CE2 serviront de support pédagogique et ludique pour l'apprentissage du calcul, de la lecture ou vocabulaire pour les bénévoles de l'association qui se déplacent à domicile.

Sur la photo, de gauche à droite, Martine Defente, Responsable de l'Agence de Saint Pierre des Corps, le Président de la Caisse locale Frédéric Dansault, Madame Pascal et Madame Lala, Conseillère Municipale de Saint Pierre des Corps en charge de la Petite enfance, enfance, éducation et jeunesse, toutes les 2, membres de l'association.



UN TROPHÉE DES INITIATIVES LOCALES MAINTENU EN 2020 #ENGAGÉ AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJETS

Cette année, plus de 100 dossiers ont été collectés dans le cadre de la 7^{ème} édition des Trophées des Initiatives Locales. Un jury composé de 8 personnalités s'est réuni à distance le 5 novembre pour récompenser 16 projets qui ont reçu 12 500€ de prix.



BONS PLANS SOCIÉTAIRES

LA CARTE SOCIÉTAIRE

Bien plus qu'une carte bancaire ! Lorsque vous utilisez votre carte sociétaire⁽²⁾, la Caisse régionale verse 0,01€ au Fonds mutualiste qui a distribué plus d'un million d'aides en 2020. Celui-ci a notamment accompagné des associations de soutien aux demandeurs d'emplois longue durée, des clubs sportifs et des étudiants boursiers. Plus récemment, pendant la crise sanitaire, ce Fonds a financé des équipements au profit des organismes d'aide à la personne.



Vous contribuez donc, sans coût supplémentaire, au soutien et au financement des initiatives locales et régionales. Vous n'êtes pas encore sociétaire? Vous pouvez rejoindre les 293 000 sociétaires de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou, soit près de 2 clients sur 3, pour participer à la vie économique, culturelle et associative du territoire tout en bénéficiant d'avantages locaux négociés auprès des partenaires :

- Places de concerts, de matchs, entrées dans des lieux touristiques...

Pour devenir sociétaire et bénéficier de la carte sociétaire, votre conseiller est disponible par téléphone ou par email.

Devenir sociétaire c'est être utile à votre territoire, vivre votre banque différemment et bénéficier d'avantages exclusifs.

POUR REJOINDRE LE MODÈLE MUTUALISTE : ca-tourainepoitou.fr/devenir-societaire.html

CHAQUE CLIENT A VOCATION À DEVENIR SOCIÉTAIRE

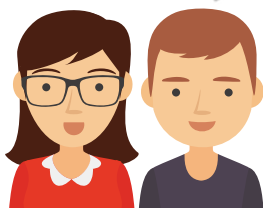
VOS AVANTAGES SOCIÉTAIRES

sur ca-tourainepoitou.fr/avantages-societaires.html
et dans l'Application **MABANQUE**.

Culture, sport, patrimoine... Il y en a pour tous !

COMMENT BÉNÉFICIER
DE MES AVANTAGES
SOCIÉTAIRES ?

C'EST SIMPLE ! IL SUFFIT
DE PRÉSENTER SA CARTE
BANCAIRE SOCIÉTAIRE
AUPRÈS DE NOS
PARTENAIRES !



EXEMPLES DE PARTENARIATS LOCAUX



CHAMBRAY TOURS HANDBALL

Places à 7€ au lieu de 9€



POITIERS BASKET

Places à 15€ au lieu de 17€



CCCOD

Réduction de 3€ sur le prix public d'entrée



Vous pouvez recommander votre banque : 21 057 clients ont rejoint le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou depuis le 1^{er} janvier 2020⁽³⁾
je recommandemabanque.fr

(*) Données Caisse régionales au 31/12/2020 (1) Pour être sociétaire, il suffit de souscrire des parts sociales au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et être agréé par le Conseil d'Administration. Une part sociale est une valeur mobilière, déposée sur un Compte Titres Ordinaire (CTO), représentative d'une partie du capital social d'une Caisse locale territoriale ou d'une caisse locale départementale. Risques relatifs aux Parts Sociales : Les parts sociales étant des titres de capital, leurs détenteurs sont exposés à un risque de perte en capital. Les parts sociales qui ont vocation à supporter les éventuelles pertes encourues par les Caisses locales émettrices, ne peuvent, en tout état de cause, donner droit sur l'actif net. Liquidité : Les parts sociales ne font pas l'objet d'une admission sur un marché réglementé. Tout remboursement de part sociale étant soumis à autorisation du Conseil d'Administration de la Caisse locale, et leur cession soumise à l'agrément préalable du cessionnaire par le Conseil d'Administration, aucune assurance ne peut être donnée quant à leur liquidité. Le capital n'est pas garanti. Rémunération : Il n'y a pas de garantie formelle de rémunération, celle-ci dépend du résultat de la Caisse locale et de la décision de l'Assemblée générale de la Caisse locale. Les parts sociales sont rémunérées par un intérêt dont le taux est fixé chaque année par l'Assemblée Générale de la Caisse Locale, dans la limite d'un plafond, au plus, égal au taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées «TMO», fixé par la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération (planification des gains). Depuis le 8 février 2016, la période de référence utilisée pour le calcul du TMO est de trois années civiles précédant la date de l'assemblée générale. Il n'y a donc pas de garantie formelle de rémunération. Pour information, les taux d'intérêt (bruts, hors prélèvements sociaux) versés au titre des 3 derniers exercices, sont les suivants : Exercice clos le 31/12/2017 : 1,50% - Exercice clos le 31/12/2018 : 1,75% - Exercice clos le 31/12/2019 : 1,50%. Les parts sociales des caisses locales ne sont, à ce jour, pas concernées par les recommandations actuelles et la rémunération 2020 a bien été versée. Cependant, pour les exercices ultérieurs, le versement effectif de la rémunération pourrait être réduit, différé ou annulé selon les recommandations que la BCE adopterait. Remboursement et négociabilité : Ils s'effectuent à leur valeur nominale augmentée des intérêts échus non versés à la date de sortie. Soumis à un agrément préalable du Conseil d'Administration de la Caisse locale, qui ne peut en tout état de cause différer le paiement au-delà de 5 ans, à compter de la sortie du sociétaire. Les remboursements de parts sociales sont soumis à l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution des lors que le montant net des remboursements dépasse sur une année 2% des fonds propres de base de catégorie 1. Nous attirons l'attention du souscripteur sur les facteurs de risques mentionnés dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 08/07/2020 sous le numéro 20-325 disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet de la Caisse régionale : <https://www.ca-tourainepoitou.fr> Une part sociale est une valeur mobilière, déposée sur un Compte Titres Ordinaire (CTO), représentative d'une partie du capital social d'une Caisse locale territoriale ou d'une caisse locale départementale. (2) La carte Gold Mastercard sociétaire est une carte internationale de retrait et de paiement. Cette carte existe en Débit Immédiat et en Débit Différé. Les cartes de débit portent désormais la mention « Débit » : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le compte support de la carte dans un délai maximal de 48h. Les cartes à débit différé portent désormais la mention « Crédit ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support de la carte. Prix catalogue de 120€/an au tarif en vigueur au 01/01/2021, hors bonus Gold. Le Bonus Gold du Crédit Agricole est une réduction de prix qui s'applique dès la deuxième cotisation annuelle, à raison de 0,10€ par paiement ou retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Une participation financière au titre de chaque cotisation reste à votre charge. Le Bonus Gold s'applique aux cartes Gold Mastercard à usage non professionnel. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance. (3) Données Caisse régionale au 31/12/2020. CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Ed. 02/21. Service communication externe. Document non contractuel. Imprimerie nouvelle - Biard.